



The Procter & Gamble Company
P&G – Entretien de la maison
Fabric & Home Care Innovation Center
5299 Spring Grove Avenue
Cincinnati (Ohio) 45217-1087

FICHE SIGNALÉTIQUE

N° de la fiche signalétique : RQ1102417
Remplace : RQ1100373

Date de publication : 18 mars 2011
Date de publication : 17 janvier 2011

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identification : **Assouplissant textile en feuilles pour la sècheuse**

Produit fini

Marques : **Bounce (Tous les parfums, sauf Bounce Free)**

Bounce Renouveau Paradis énergisant [98541721], Bounce Renouveau Pluie vivifiante [98547130], Bounce Renouveau fraîcheur [95960981], Lavande fraîche [95882242], Senteur de lessive propre [95074792], Fraîcheur de grand air [95364165], Éveil printanier [60058042], Bounce avec Febreze, Printemps et renouveau [95960981], Bounce avec Febreze, Bruine et pluie des prés [95960975], Bounce avec Febreze, Agrumes et luminosité [95530066], Bounce Pure Essentials, aloès et parfum Lilas blanc [95794052], Bounce Pure Essentials, camomille et parfum Verveine citronnée [95794059], Renouveau fraîcheur, Fraîcheur de grand air [98636950].

Numéro de téléphone de P&G : 1-800-682-1523
ou appeler le centre antipoison local ou un médecin.

SECTION II - IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers pour la santé (aigus et chroniques) :

(Voir la section XI pour obtenir de plus amples renseignements.)

Ingestion : L'ingestion d'une feuille, utilisée ou non, par un enfant en bas âge ou par un animal de compagnie peut causer une indigestion du tractus gastro-intestinal avec surcharge. Consulter un médecin ou un vétérinaire.

Contact avec les yeux : Le contact avec les yeux est possible.

Contact avec la peau : Le contact avec la peau est possible.

Inhalation : S. O.

Signes et symptômes de l'exposition :

Ingestion : L'ingestion peut causer une légère irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, de vomissements ou de diarrhée.

Contact avec les yeux : Un contact prolongé avec les yeux peut causer des effets superficiels passagers semblables à ceux qui sont produits par des savons doux.

Contact avec la peau : Un contact prolongé avec la peau peut causer des effets superficiels passagers semblables à ceux qui sont produits par des savons doux.

Inhalation : S. O.

Troubles médicaux connus pouvant s'aggraver par suite d'une exposition au produit : Non connus

Effets possibles sur l'environnement :

(Voir la section XII pour obtenir de plus amples renseignements.)

SECTION III – COMPOSITION CHIMIQUE ET INGRÉDIENTS

Ingrédients mentionnés sur l'étiquette du produit : Agents adoucissants cationiques biodégradables et parfum.
Ingrédients dangereux tels que définis par la norme OSHA 29 CFR 1910.1200 et/ou le SIMDUT en vertu de la *Loi sur les produits dangereux* :

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>Écart de la composition chimique</u>	<u>DL50/CL50</u>
Acide octadécanoïque	Acide stéarique double pression T-1855	57-11-4	15 - 40 %	TLV : 8 h TWA : 10 mg/m ³

Même si le produit fini n'est pas considéré comme dangereux en vertu de la norme OSHA 29 CFR 1910.1200(d), la présente fiche signalétique contient des renseignements essentiels sur la sécurité liée à la manutention et à l'utilisation du produit.

SECTION IV – PREMIERS SOINS

Procédures d'urgence et de premiers soins :

Ingestion : En cas de doute concernant l'ingestion d'une feuille, consulter un médecin pour assurer le passage de la feuille.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux avec de l'eau.

Contact avec la peau : S. O.

Inhalation : S. O.

Note à l'intention du médecin : Traiter selon les symptômes.

Autre : L'emballage du produit destiné à la vente aux consommateurs comporte un énoncé de risques : « Ne pas utiliser Bounce pour les vêtements de nuit pour enfants ou avec tout autre vêtement dont l'étiquette fait mention de textile ignifuge, car cela peut altérer cette propriété. Tenir hors de la portée des jeunes enfants et des animaux pour éviter toute ingestion accidentelle. »

SECTION V – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MOYENS D'EXTINCTION

Point d'éclair (méthode utilisée) : S. O.

Limites d'inflammabilité :

Limite d'inflammabilité supérieure : S. O.

Limite d'inflammabilité inférieure : S. O.

Limites d'explosion : LSE : S. O. LIE : S. O.

Température d'auto-inflammation : S. O.

Produits de combustion dangereux : S. O.

Données relatives au risque d'explosion (sensibilité aux impacts mécaniques) : S. O.

Données relatives au risque d'explosion (sensibilité aux décharges statiques) : S. O.

Moyen d'extinction :

Applicable : CO₂, eau ou poudre extinctrice.

Non applicable :

Protection des pompiers :

Risques particuliers d'incendie liés à la matière : En brûlant, les feuilles peuvent produire du monoxyde de carbone et/ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection et précautions à prendre pour les pompiers :

SECTION VI – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles – Usage industriel : Réduire au minimum le niveau de poussières en suspension au moment de ramasser le produit (voir « Inhalation » dans la section « Identification des dangers »). Prévenir l'exposition aux poussières en utilisant un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH et muni de filtres absolus (HEPA). Porter des gants afin de réduire au minimum le contact avec la peau.

Précautions environnementales : ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX. Les solutions domestiques peuvent être évacuées dans les égouts. Le produit à l'état sec peut être éliminé dans les lieux d'enfouissement, là où la loi le permet. Mettre le contenant vide au rebut.

Méthodes de confinement : S. O.

Méthodes de nettoyage : S. O.

SECTION VII – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour la manutention : Aucune précaution particulière dans le cas d'expositions occasionnelles

Précautions à prendre pour l'entreposage : Aucune précaution requise

SECTION VIII – PROTECTION PERSONNELLE ET CONTRÔLE DE L'EXPOSITION AU PRODUIT

Directives d'exposition : Aucune directive particulière dans le cas d'expositions occasionnelles

Contrôles d'ingénierie : S. O.

Équipement de protection individuelle (EPI) : S. O.

Protection des yeux et du visage : Aucune protection requise

Protection de la peau : Aucune protection requise

Protection des voies respiratoires : Aucune précaution particulière dans le cas d'expositions occasionnelles

SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (couleur, forme matérielle) : Feuilles opaques parfumées de couleur blanche	Point d'éclair (méthode utilisée) : S. O.
Odeur : Parfumé	Alcalinité de réserve : S. O.
Seuil de l'odeur : S. O.	Solubilité dans l'eau : S. O.
État physique : Solide	Température de décomposition : S. O.
Tension de vapeur (mm Hg) : S. O.	Taux d'évaporation (nBuOAc = 1) : S. O.
Densité de vapeur (Air = 1) : S. O.	Densité/gravité : S. O.
Point d'ébullition : S. O.	Point de fusion/congélation : S. O.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau) : S. O.	pH : S. O.
Composés organiques volatils (COV) : S. O. - La teneur en COV du produit n'est pas réglementée par l'État ou le gouvernement fédéral.	

SECTION X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable
Conditions à éviter : Flamme nue
Matières incompatibles : Aucune
Produits de décomposition dangereux : En brûlant, les feuilles peuvent produire du monoxyde de carbone et/ou du dioxyde de carbone.
Possibilité de réaction dangereuse : Aucune connue

SECTION XI - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

DL50 (rats - oral) : La DL50 associée au produit qui recouvre la feuille est estimée à > 10,0 g/kg. DE50 : > 1,5 g/kg (mélange de revêtement) L'ingestion peut causer une légère irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, de vomissements et de diarrhée ainsi qu'une indigestion du tractus gastro-intestinal avec surcharge. Le contact avec les yeux peut causer une irritation superficielle passagère.
Effets chroniques : Aucun effet chronique sur la santé n'a été signalé.
Organes cibles : Aucun organe cible n'a été identifié.
Cancérogénicité : NTP : Non CIRC : Non OSHA : Non

SECTION XII – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Les contenants ainsi que les feuilles, utilisées ou non, sont compatibles avec les systèmes municipaux de traitement des déchets solides, et ils ne présentent aucun risque pour l'environnement lorsqu'ils sont traités de la façon appropriée. Les ingrédients transférés aux tissus en cours d'utilisation peuvent être évacués sans problème dans l'évier au cours du lavage subséquent des tissus traités. Les ingrédients ne sont pas considérés comme pouvant nuire aux organismes aquatiques ou provoquer des effets indésirables à long terme sur l'environnement à des concentrations significatives. Les agents adoucissants présents dans le produit sont biodégradables.

SECTION XIII – RÈGLEMENTS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination : ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, ÉTATIQUES, PROVINCIAUX ET LOCAUX.

Usage non domestique : Lorsque les produits faisant l'objet de la présente fiche signalétique sont, dans leur forme originale, éliminés en tant que déchets, ils ne sont pas considérés comme dangereux en vertu du règlement fédéral de la RCRA (40 CFR 261). Ils doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Californie : Déchets non dangereux en vertu des règlements 22 CCR 66261.20 à 22 CCR 66261.24.

Usage domestique : Mettre les feuilles ou le contenant vide au rebut ou mettre le contenant vide au recyclage là où l'on dispose des installations appropriées.

SECTION XIV – INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

Aucun règlement ne vise le transport des produits faisant l'objet de la présente fiche signalétique, dans leur forme originale.

Transport terrestre (DOT – États-Unis) : Non réglementé

Transport aérien (IATA) : Non réglementé

Transport maritime (IMDG) : Non réglementé

SECTION XV – RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Même si le produit fini n'est pas considéré comme dangereux en vertu de la norme OSHA 29 CFR 1910.1200(d), la présente fiche signalétique contient des renseignements essentiels sur la sécurité liée à la manutention et à l'utilisation du produit.

États-Unis

Tous les composants ajoutés intentionnellement figurent sur la liste TSCA (États-Unis).

Le produit n'est pas assujéti à la Proposition 65 de Californie sur les étiquettes de mise en garde.

Numéro d'enregistrement à l'EPA : S. O.

Droit à l'information et CERCLA :

Les ingrédients suivants présents dans le produit fini figurent sur les listes des produits pour lesquels le droit à l'information est obligatoire ou sur les listes d'information concernant l'exposition des travailleurs :

Ingrédient	N° de CAS	Niveau	CERCLA (quantité à déclarer)	État				
				IL	MA	NJ	PA	RI

Les parfums contenus dans les produits qui font l'objet de la présente fiche signalétique sont conformes aux directives pertinentes de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

Canada

Tous les ingrédients ont été approuvés par la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* pour importation au Canada par Procter & Gamble. Le produit a été classé conformément aux critères de risque du *Règlement sur les produits contrôlés*, et la présente fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par ce règlement.

SECTION XVI – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les parfums contenus dans les produits qui font l'objet de la présente fiche signalétique sont conformes aux directives pertinentes de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

Cote d'évaluation du danger P&G :

Santé :	1	4 = EXTRÊME
Inflammabilité :	1	3 = ÉLEVÉ
Réactivité :	0	2 = MODÉRÉ
		1 = FAIBLE
		0 = NON SIGNIFICATIF

* S. O. – Sans objet

Les données fournies ne peuvent être utilisées que dans le cadre de la sécurité et de la santé au travail.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : La présente fiche signalétique a pour objet de résumer brièvement les connaissances que nous possédons en ce qui concerne l'utilisation de cette matière. Les renseignements contenus dans la présente fiche ont été compilés à partir de sources considérées comme fiables par la société Procter & Gamble, et ils sont exacts à sa connaissance. Ce document ne constitue pas un guide complet en matière de réglementation internationale sur les produits dangereux.

Ces renseignements sont offerts de bonne foi. Tous les utilisateurs de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour empêcher que les employés y soient exposés, que des dommages matériels soient causés ou qu'il y ait fuite du produit dans l'environnement. Procter & Gamble n'est pas responsable des blessures infligées au destinataire ou à une tierce personne ni d'aucun dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte du produit.